

Convocation adressée aux 27 élus

Le 28 mai 2025,

Nos réf. : PB/MD/2025

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie,

Le mardi 03 juin 2025 à 19 h 30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 06 mai 2025.

ENFANCE

01-05 Convention année 2025 à conclure avec l'association « Relais 42 » pour la gestion des accueils de loisirs

FINANCES

02-05 Admission non-valeur et créances éteintes

03-05 Fixation du coût d'un élève pour l'année scolaire 2024-2025

04-05 Reversement des recettes de l'opération « bol de riz » au comité de jumelage – coopération La Fouillouse - Soufouroulaye

05-05 Attribution d'une subvention au profit d'un agent pour financer son diplôme BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)

06-05 Attribution d'une subvention au profit de l'association « l'Amicale c'est Chouette »

07-05 Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Tarifs 2026

RESSOURCES HUMAINES

08-05 Création d'emploi non-permanent pour un accroissement temporaire d'activité

09-05 Création d'emploi non-permanent pour un accroissement saisonnier d'activité

PATRIMOINE

10-05 Acquisition de la parcelle cadastrée CH 17, allée des Champs, appartenant aux conjoints BARLET

11-05 Cession du local commercial sis 25 rue de la Libération au profit de la SARL PIZZ'A VITO

12-05 Acquisition de l'ex-propriété de Madame DUMAS, sise 62 rue de la Libération, appartenant à l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

13-05 Etablissement d'une servitude de passage piétonnier sur la parcelle AH 257 et AH 258, reliant la place Jovin Bouchard à l'impasse du vieux Château appartenant à Madame CHAPUIS au bénéfice de la Commune

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Patrick BOUCHET